



Procès-Verbal de la séance du 3 Juillet 2026

L'an 2026 et le 3 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de Chérisy légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de LETHUILLIER Michel, Maire de Chérisy.

Présents : M. LETHUILLIER Michel, Maire de Chérisy, M. BOUCHER Christian, Mme MURE RAVAUD Anne Marie, Mme DELISLE Florence, M. MOREAU-PAGANELLI René-Jean, M. GARCIA-MORA Juan-Carlos, M. ROBERT Daniel, M. DESHAYES Ludovic, Mme VAVASSEUR Sophie, Mme POULAIN Josée, Mme LEGER Elodie, M. BORGET Nicolas, M. MOUTERDE Patrick, Mme DELAMOTTE Delphine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LOQUET Bruno-Pierre à M. BOUCHER Christian, Mme MANCEAU Isabelle à Mme POULAIN Josée, Mme BERGERAS Fabienne à Mme DELISLE Florence, M. LOIZON Christophe à M. LETHUILLIER Michel

Excusé(s) : Mme GUILBERT Delphine

Nombre de membres

- En Exercice au Conseil municipal : 19
- Présents : 14
- Procurations : 4
- Votants : 18

Date de la convocation : 30/06/2026

Date d'affichage : 30/06/2026

A été nommé(e) secrétaire : BORGET Nicolas

Les procès-verbaux des séances du 30/04 et 5/06 sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. SITUATION FINANCIERE
 2. ORGANISATION DU 14 JUILLET 2026
 3. DEVIS DIVERS
 - 3.1. Cimetière – Travaux des allées – 2026/07/03-001
 - 3.2. Koné : travaux complémentaires (ascenseur)
 - 3.3. Volets Ecole/Logement (TER)
 - 3.4. Portail de la grange (HUMEAU)
 - 3.5. Peintures du Cabinet médical et de la salle des mariages
 - 3.6. Clôture du Parc
 4. AGGLOMERATION
 - 4.1. Commissions thématiques
 - 4.2. Rapport SITREVA
 - 4.3. Point Apport Volontaire (pour les verres)
 5. SICAE - INFORMATION
 6. SMICA
 7. COMMISSION "COMMUNICATION" - SITE INTERNET
 8. COMMISSION "SCOLAIRE" – « SPORT »
 9. QUESTIONS DIVERSES
-

1. SITUATION FINANCIERE

Monsieur le Maire commente la situation financière au 30/06/2026, à l'ensemble du Conseil municipal. Il fait remarquer que nous pouvons noter que les chiffres, à la moitié de l'année, présentent un excédent 167 581,29 €(soit + 27 000€ par rapport à l'année dernière à la même époque). Cet écart provient d'une recette nouvelle générée par le PADEL.

Les dépenses ont augmenté de 20 000 € ce qui paraît logique vu les coûts de l'énergie, les charges à caractère général (+12 000 €), les charges du personnel (+6 000 €), les autres charges de gestion courante (+2 000,00 €) ... Compte tenu de ces éléments le résultat de fin d'année pourrait être de l'ordre de 350 000 € environ. Ce montant représente notre auto-financement, qui nous permet d'investir sans avoir recours à l'emprunt. Toutefois, nous aurons peut-être besoin d'ouvrir une ligne de trésorerie avant la fin de l'année si les subventions tardent à être versées.

2. ORGANISATION DU 14 JUILLET

Anne-Marie MURE-RAVAUD informe que le Comité des Fêtes qui animait, habituellement, les jeux de l'après-midi dans le Parc de la Mairie, ne pourra pas le faire cette année par manque de participants. C'est donc la municipalité qui prendra en charge ces activités, de 17h à 19h.

Elle précise que Florence DELISLE s'occupe, comme chaque année, de la loterie des dames ainsi que la pêche à la ligne pour les enfants. Bruno LOQUET suggère de former des équipes pour animer des jeux. Josée POULAIN remarque que les conseillers n'ont pas d'autre choix que de remplacer le Comité des Fêtes. Christian BOUCHER répond que ces activités avaient été déléguées à une association, et que si cette dernière ne veut plus les assurer, la commune ne va pas dire « *on ne fait plus rien* », donc elle prend le relais, même si l'information nous a été transmise tardivement. Daniel ROBERT intervient pour informer qu'il avait lors de la fête de la musique interpellé des personnes pour les rallier au Comité des Fêtes. Mais peu de personnes ont répondu à l'appel. On se rend compte que le bénévolat est en perte de vitesse, au niveau national.

Anne-Marie MURE-RAVAUD rappelle la nécessité que les conseillers puissent être présents à partir de 17h30 à l'Espace Hugo pour la préparation du repas, puis assurer le service à partir de 19h. René-Jean MOREAU-PAGANELLI lance un appel aux volontaires pour aider. Une dizaine de conseillers seront présents. Le menu, est identique aux autres années, soit : tomates, piémontaise, rôti de porc et bœuf, chips, brie et tarte aux pommes. Anne-Marie MURE-RAVAUD et Florence DELISLE s'occuperont d'aller chercher les produits alimentaires le matin du 14 juillet, René-Jean MOREAU-PAGANELLI, de la gestion et la préparation du repas (pour environ 200 personnes). Ludovic DESHAYES souligne que c'est également la finale de la coupe du monde de football ce même jour, donc nous risquons d'avoir peu de personnes pour célébrer ce 14 juillet, surtout si c'est l'équipe de France qui joue.

Anne-Marie MURE-RAVAUD termine en communiquant la date retenue pour le Forum des associations : le Samedi 5 septembre 2026, de 10h à 12h au Pôle Raquettes.

3. DEVIS DIVERS

3.1. **CIMETIÈRE - TRAVAUX DES ALLÉES**

réf : 2026/07/03-001

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil municipal l'objectif de refaire les allées de notre cimetière communal. Le projet suivant a été retenu : allée centrale et allées transversales seront prévues en pavés à l'identique de ce qui a été réalisé pour le parking du Padel. Le reste des allées seront enherbées.

Des subventions ont été attribuées. Une par le Département qui a fait l'objet d'une demande de prorogation et une demande auprès de l'Etat (DSIL/DETR). Les arrêtés nous sont parvenus.

Monsieur le Maire a demandé une estimation au Cabinet SYNERGIE.

Ce dernier, selon le plan retenu par la municipalité a estimé la valeur de ces travaux à : 115 000 euros TTC (96 239 € HT).

Une consultation sera engagée.

Les travaux pourraient débuter dans le 4^{ème} trimestre de l'année 2026.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers de se prononcer sur l'engagement du Cabinet SYNERGIE et du montant estimé.

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'estimation du projet fait par le Cabinet SYNERGIE.

A l'unanimité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 0)

3.2. **Ascenseur KONÉ** :

Monsieur le Maire rappelle que nous avons revu la sécurité de l'ascenseur. On nous propose un complément d'un montant de 3567€ pour remplacer 4 coulisseaux, l'éclairage de la cabine, et diverses cellules. Il suggère de demander un complément pour le nettoyage de la cage (intérieur et extérieur) car elle est très sale, elle n'a été faite qu'une seule fois depuis l'installation de l'ascenseur.

3.3. **Volet de l'école et logements** :

René-Jean MOREAU-PAGANELLI prend la parole. Il informe qu'un devis a été demandé pour 16 paires métalliques à l'entreprise TER. Celui-ci se monte à 4 608 € peinture comprise mais voir pour un éventuel complément car si nous démontons les volets, il faudrait refaire les encadrements en peinture. René-Jean MOREAU-PAGANELLI précise que le démontage et le remontage seront faits par nos soins. Il s'agit de remettre à neuf les anciens volets (et non d'en fabriquer des nouveaux), par grenailage et peinture cuite au four. La couleur restera à déterminer. **Adopté à l'unanimité.**

Christian BOUCHER signale que les volets de l'ancienne mairie, du crédit agricole et de la poste sont également à prévoir pour rénovation car cela devient très urgent vu leur état.

3.4. Porte de la grange :

Bruno LOQUET signale que les deux vantaux sont en très mauvais état, ils sont fissurés dans le bas, et les gonds risquent de lâcher à force de la fermer sans que la fermeture du haut ne se crochète. René-Jean MOREAU-PAGANELLI précise que c'est une porte de grandes dimensions : H 3,60m x l 3,30m x 60 mm d'épaisseur. Un devis de la Sté HUMEAU est présenté. Celui-ci propose de fabriquer une nouvelle porte en Sipo. Josée POULAIN demande s'il n'est pas possible de remettre une porte en chêne, car elle estime dommage de remplacer la porte actuelle par du bois exotique. Elle demande qu'un devis avec la fabrication de portes en chêne et un autre devis de rénovation de la porte actuelle. D'autres devis seront sollicités. Monsieur le Maire rappelle que la commune avait gardé ce bâtiment afin de préserver le petit patrimoine. Il faudra, également, à l'avenir refaire le bardage et les tuiles. Monsieur le Maire propose de faire une demande auprès de l'Etat et du Conseil Départemental pour avoir des subventions, car c'est un projet qui peut être de l'ordre de 100 000 euros. Il faut soumettre notre demande avant la fin de l'année 2026 afin que celle-ci soit inscrite au budget 2027. **Ce projet est accepté à l'unanimité.**

3.5. Cabinet médical et mairie :

René-Jean MOREAU-PAGANELLI a constaté l'état pas très propre du Cabinet médical. Monsieur le Maire indique que 2 devis sont arrivés en mairie de Valérie NOVEL. Un 1^{er} pour le Cabinet médical d'un montant 6 475 euros et un second pour la Mairie (salle des mariages côté droit de la cheminée et bureau de Monsieur le Maire) d'un montant de 3 420 euros.

Le coût total de ces travaux va se monter à 9 895 euros TTC. **Les devis sont acceptés à l'unanimité.**

3.6. Clôture du Parc :

Monsieur le Maire indique que les tranchées sont faites, il ne manque plus qu'à programmer la connexion sur les téléphones afin que l'on puisse ouvrir les portails à distance.

4. AGGLOMERATION

4.1. COMMISSIONS THEMATIQUES

L'Agglomération, lors du Conseil communautaire du 29/06/2026, a créée 8 commissions thématiques couvrant l'ensemble des compétences exercées par la Communauté d'agglomération, ainsi qu'une commission spécifique « Finances et Ressources humaines ».

Les commissions sont les suivantes :

- Développement économique, tourisme, emploi et formation
- Eau potable, milieux aquatiques et transition écologique
- Habitat, politique de la ville et santé – cohésion sociale et prévention
- Collecte et traitement des déchets, assainissement et gestion des eaux urbaines
- Mobilités
- Aménagement et projets communautaires
- Enfance, jeunesse, famille et vie sociale
- Culture et sport

Le Conseil municipal propose de désigner un remplaçant permanent et/ou ponctuel au Conseiller communautaire titulaire (Michel LETHUILLIER) au sein de chaque commission comme suit :

- Développement économique, tourisme, emploi et formation : Nicolas BORGET
- Eau potable, milieux aquatiques et transition écologique : Daniel ROBERT
- Habitat, politique de la ville et santé – cohésion sociale et prévention : Juan-Carlos GARCIA-MORA
- Collecte et traitement des déchets, assainissement et gestion des eaux urbaines : Anne-Marie MURE-RAVAUD
- Mobilités : Anne-Marie MURE-RAVAUD

- Aménagement et projets communautaires : Bruno LOQUET
- Enfance, jeunesse, famille et vie sociale : Christian BOUCHER
- Culture et sport : Ludovic DESHAYES

La commission des Finances et Ressources Humaines est composée comme suit :

- Le Président : Christophe LE DORVEN (Dreux)
- Le Vice-Président en charge des Finances : Jérôme DEPONDT (Marchezais)
- Le Vice-Président en charge des Ressources Humaines : Nathalie MILWARD (Rouvres)
- 10 membres du bureau (5 Vice-Présidents + 5 Conseillers communautaires délégués membres du Bureau : **Michel LETHUILLIER** (Cherisy) est désigné en tant que conseiller communautaire.

4.2. RAPPORT SITREVA

Anne-Marie MURE-RAVAUD précise qu'elle est suppléante mais qu'il n'y a pas de titulaire attribué. Lors du Conseil syndical du 24/06/2026 l'ordre du jour était : Elections des membres de diverses commissions ; Prise d'acte du rapport d'activités 2025 (281 communes soit 312307 habitants – 250 996 tonnes réceptionnées, 252691 tonnes traitées la différence provient de l'apport de Paris – 9 tonnes de déchets amiantés – 94% de déchets valorisés (6% en enfouissement) – effectifs 67% hommes et 33% femmes (stabilité des effectifs avec peu de turnover)) ; Ressources humaines (modification des tableaux des emplois : recrutement d'un directeur des services techniques) ; Finances (adoption règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, arrêt des comptes 2025, modification pluriannuelle d'autorisation des programmes et des crédits de paiement, autorisation de constitution de provisions).

4.3. POINT APPORT VOLONTAIRE (POUR LES VERRES)

A compter de janvier 2027, nos verres ne seront plus collectés en porte à porte, nous devons les déposer dans des points d'apport volontaire situés à divers endroits de la commune. Ceux-ci seront posés entre les mois d'octobre et décembre. Les emplacements devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite, faciles d'accès pour les particuliers mais également pour les camions de 26 tonnes avec une grue qui soulève les bacs. Il s'agit de bacs plus récents, insonorisés avec photo pour les décorer (champs de colza, cours d'eau ...), aériens (car les enterrés sont trop onéreux). L'Agglo assure la mise en place et l'entretien, les déchets sauvages déposés à proximité seront également récupérés. Le retrait des déchets serait prévu environ toutes les 2 semaines en fonction du remplissage du bac. Il serait possible de déplacer les bacs si un endroit n'est pas assez fréquenté. A ce jour, ont été retenus les emplacements suivants :

- **Raville** : dans le virage à proximité de la décharge communale (il y a déjà une plateforme car nous en avons déjà eu un à cet emplacement), et Rue de la Libération.
- **Centre Bourg** : Rue des Plantes en face du terrain de pétanque ou vers le cimetière ce qui serait plus judicieux car il y a une caméra sur le parking ; le parking de l'Intermarché ; rue des Forts à proximité du contrôle technique ; aux étangs, à la sortie de Cherisy vers le Vallon. Monsieur le Maire informe qu'il y a des normes, soit 1 bac pour 250 habitants environ. Christian BOUCHER fait remarquer que ces bacs ne serviront pas qu'aux habitants de notre commune, mais à tous les gens de passage.
- **Au Petit Cherisy** : Chemin de la Marnière (c'est le chemin qui monte vers « Aventure et vous »)
- **Fermaincourt/Les Osmeaux** : Pas de bac prévu car il y en a un à Montreuil.

Anne-Marie MURE-RAVAUD pense qu'à l'avenir toutes les poubelles seront en apport volontaire.

5. SICAE ELY - INFORMATION

Monsieur le Maire rappelle que la SICAE ELY est le fournisseur d'électricité qui fournit au tarif réglementé au même prix qu'Enedis par exemple et le SIE ELY c'est le syndicat qui

construit les lignes, enterre les lignes, qui transporte l'électricité du point de distribution initial jusqu'au compteur Linky. Ce syndicat fonctionne très bien sous l'autorité de Monsieur Jérôme DEPONDT. Il nous accorde des subventions pour effectuer nos travaux, selon la taille de la commune. Plus les communes sont petites, plus elles peuvent obtenir une subvention importante. Notre commune a 600 luminaires ce qui représente un budget important d'environ 120 000 euros pour passer les éclairages en LED. Nous serions subventionnés à hauteur de 32 000 euros par an, avec la possibilité de cumuler sur 2 ans. Monsieur le Maire souhaiterait que la subvention puisse être versée en totalité sur l'année de la réalisation, soit 64 000 euros sur 2026 et 0 euro sur 2027. Monsieur le Maire sollicitera une modification du règlement en ce sens.

6. SMICA

Daniel ROBERT informe les conseillers que des travaux d'étanchéité vont être entrepris sur le réservoir des Hauts de Cherisy avant que les eaux pluviales ne s'infiltrant. Le coût de ces travaux s'élèvera à 34 000 euros pour la tranche ferme et 110 000 euros pour une tranche optionnelle pour éventuellement faire la totalité de l'étanchéité et revoir les traversées des canalisations (elles se situent à 6 mètres de profondeur) qui rentrent dans le réservoir. Pendant les travaux nous seront alimentés par le château d'eau d'Abondant. Un stabilisateur de pression sera installé rue du Pressoir pour qu'il n'y ait pas trop de pression dans les canalisations. Les travaux sont prévus en 2027 en même temps que les travaux d'étanchéité sur le château d'eau de Mézières en Drouais. Sur Mézières les travaux sont prévus au mois d'octobre, si nous avons pu faire déménager les antennistes. Dans le cas contraire nous commencerons par la commune de Cherisy.

7. COMMISSION « COMMUNICATION » – SITE INTERNET

Florence DELISLE informe que le site est mis à jour régulièrement. Certaines parties sont encore à voir, mais d'autres ont été alimentées, comme : le Pôle Raquette, la restauration scolaire, la bibliothèque, le Personnel.... Un rapport mensuel nous est transmis. Celui-ci nous indique une évolution dans le nombre de visites du site, surtout dans la rubrique restaurant scolaire (la plus fréquentée) ainsi que dans toutes les rubriques qui ont été revisitées. Florence DELISLE précise que le Facebook de la commune est alimenté tous les jours pour dynamiser ce support d'informations. La prochaine lettre municipale sera pour le début septembre. Il faudra demander aux associations leurs articles vers la mi-août.

8. COMMISSION « SCOLAIRE » - « SPORT »

Christian BOUCHER informe que les écoles « maternelle » et « élémentaire » ont tenu leur 3^{ème} conseil d'école. Il informe qu'il a eu un mail anonyme auquel il n'a pas répondu lors des conseils d'école. Il a répondu uniquement aux questions posées par les parents d'élèves présents lors de ces conseils d'école. Une visite des écoles s'est effectuée le samedi 27 juin avec les conseillers disponibles. Concernant les travaux de l'école primaire, ils reprendront dès lundi prochain, ils devraient être validés fin août. Christian BOUCHER reste sceptique. Les institutrices de l'école primaire ont félicité la municipalité pour l'organisation des travaux qui ne les ont pas trop dérangés et qui se sont bien déroulés. Ils ont hâte de découvrir leur nouvelle école à la rentrée de septembre. Pour ce qui est de l'école maternelle les travaux demandés seront effectués durant le mois de juillet.

Christian BOUCHER informe qu'il a dû réorganiser le planning des vacances scolaires, suite à l'accident de travail d'une animatrice. Nicolas BORGET indique qu'il a reçu beaucoup de retours concernant la date du spectacle de l'école primaire : l'annonce a été faite la veille pour le lendemain. Christian BOUCHER répond qu'en effet la communication n'a pas été simple compte tenu de la canicule, les enfants n'étaient pas à l'école. Il y a tout de même pas mal d'enfants. Christian BOUCHER a d'ailleurs été très déçu par le spectacle proposé. Par contre celui présenté par les élèves de Mme POPLIN dans le cadre des activités de la pause méridienne, a été très apprécié. De nombreux parents souhaitent que les élèves de l'école élémentaire présentent un spectacle l'année prochaine.

Christian BOUCHER informe que la commune a obtenu l'habilitation PADEL par la F.F.T. (Fédération Française de Tennis). À partir du 15 juillet nous aurons le droit d'organiser des stages, de délivrer des licences. Pour le terrain de tennis, il est en construction/rénovation. Car décaper les surfaces, resurfer le béton poreux et refaire les revêtements du type terre

battue. Le tarif sera à déterminer et à inclure dans le pôle Raquettes pour les réservations. Les travaux devraient être terminés fin juillet. Est-ce qu'il y aura un club ou pas ?

Monsieur le Maire évoque le logiciel de cantine/ALSH. Il rappelle que nous avons évoqué lors du dernier conseil de continuer avec notre prestataire actuel « AÏGA » dans leur version e-Noé. Il informe les conseillers qu'un devis avait été demandé à notre prestataire principal BERGER LEVRAULT, (utilisé pour la comptabilité, les ressources humaines, les élections, l'état civil) en précisant bien s'il pouvait répondre à toutes nos exigences concernant le logiciel cantine/centre de loisirs. Il se trouve que BERGER LEVRAULT répond positivement à notre demande (par leur extension BL-enfance) et pour un coût moins important (10 465 euros HT au lieu de 15 947 euros pour AIGA). Ce qui nous permettrait également de réduire le nombre de prestataires. Monsieur le Maire propose de valider le devis de BERGER LEVRAULT. **L'ensemble du Conseil accepte à l'unanimité la proposition.**

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- Qu'Elodie LEGER lui a déposé une lettre de démission, ce jour, car elle déménage en Bretagne. Ce courrier de démission sera transmis en sous-préfecture. De ce fait, Mme MIKA Françoise intégrera le Conseil municipal, dès la prochaine séance du Conseil municipal.
- Ludovic DESHAYES est bien élu au SEBV pour représenter la commune (élection validée par le SEBV ainsi que l'Agglo), et il conserve également sa place au Bureau.
- Environ 80 personnes ont été contactées lors de la canicule. Il signale que les personnes ont apprécié cette initiative. Ce sont les personnes âgées/fragiles qui doivent se manifester et accepter d'être contactées en nous fournissant leurs coordonnées. Malheureusement peu de personnes osent demander. Il serait peut-être possible de récupérer ces informations lors des distributions de colis d'anniversaire

Ludovic DESHAYES signale qu'il va rencontrer la nouvelle assistante sociale, Mme NOYER, le 10 août en mairie. Concernant les distributions de colis d'anniversaire, il souhaite faire une réunion car il y a de moins en moins de personnes disponibles pour cette action.

Elodie LEGER demande qui a installé un panneau « Stationnement interdit » directement sur le candélabre face à sa maison côté rue des Plantes ? C'est l'entreprise « Viaroute » qui les a posés lors des divers marquages au sol. Elodie LEGER suggère de le remplacer par des plots sur le bord du trottoir. Monsieur le Maire a déjà demandé à l'entreprise SFA un devis pour procéder à la réalisation de ces travaux.

Delphine DELAMOTTE signale des problèmes liés à la terrasse du Kebab qui ne range pas leur râtoissoire le soir alors que les 2 autres cafés rangent leur mobilier extérieur tous les jours. Ce qui est la règle. Monsieur le Maire signale que la gendarmerie est informée des nuisances liées aux stationnements gênants des véhicules des clients fréquentant ces établissements. La gendarmerie est alertée mais se déplace peu malgré nos appels. Delphine DELAMOTTE demande si la prochaine date d'un conseil municipal est connue. Monsieur le Maire répond que la date du prochain conseil n'est pas encore fixée mais il faut prévoir une disponibilité vers le 15-20 septembre.

Juan-Carlos GARCIA-MORA informe que la réserve incendie des Forts a été remise en service et payée par l'Agglo. Il a vu avec Monsieur MAHARAUX pour obtenir 2 devis pour des poteaux incendie au Petit Cherisy et aux Osmeaux (demande récurrente).

René-Jean MOREAU-PAGANELLI signale que le panneau réparé par Belarmino, Place du Moulin a encore été abîmé par les camions. C'est dangereux car le panneau avec son poteau est à terre, un administré pourrait se blesser.

Daniel ROBERT indique qu'il est allé à la Journée du Département. Il précise qu'il a participé à plusieurs ateliers thématiques : Patrimoine, Randonnée, Vélo, la biodiversité, l'eau, les routes, ainsi que culture et sport. Il nous informe qu'il y a une personne au Département chargée de chercher des médecins. 1 docteur « Junior » arrivera au mois de novembre au cabinet Médical du Dr ROUDIERE.

Séance est levée à 21h30.

En mairie, le 06/07/2026
Le Maire,
Michel LETHUILLIER